

**CHANGEMENT STRUCTUREL DANS LE SECTEUR CANADIEN
DE LA FABRICATION**

par

John Baldwin et M. Rafiquzzaman
Groupe de l'analyse des entreprises et du marché du travail
Division des études analytiques
Statistique Canada

RESUMÉ

Le présent document examine le changement structurel qui s'est produit à l'échelle nationale et régionale dans cinq grands groupes industriels de l'économie canadienne : les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, les industries à fortes économies d'échelle, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche. La politique industrielle a consisté en gros à favoriser l'expansion des industries à fortes économies d'échelle et des industries productrices de biens différenciés en facilitant l'accès aux marchés nord-américains. Les industries à forte intensité de recherche reçoivent de plus en plus d'attention parce qu'elles offrent des perspectives d'avenir attrayantes. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre doivent faire face à une concurrence étrangère de plus en plus forte et les industries à forte intensité de ressources ne suscitent plus autant d'intérêt qu'auparavant en raison de l'évolution technologique et de la concurrence croissante des autres pays.

Trois aspects du changement structurel sont étudiés dans le présent document. La première section retrace l'évolution de l'importance de chaque groupe d'industries au cours des vingt dernières années. La deuxième section analyse le degré de changement à l'intérieur de chaque groupe, c'est-à-dire l'évolution de l'importance d'industries particulières à l'intérieur de chaque groupe et la nature de la variation du nombre d'emplois à l'intérieur de chaque industrie. La troisième section examine dans quelle mesure les écarts salariaux se sont élargis avec le temps. Les conclusions sont les suivantes :

a) Changement structurel global

1) La part du marché des industries à forte intensité de main-d'oeuvre a diminué de façon régulière au cours des vingt dernières années, tandis que celle des autres groupes industriels a augmenté. Les changements dans la répartition de l'emploi sont relativement faibles, ils s'effectuent lentement et leur rythme ne s'est pas accéléré dans les années 80. Le changement structurel ne semble pas très important lorsqu'il est mesuré à ce niveau.

2) À l'échelle régionale, c'est le Québec qui a connu la plus forte diminution de sa part de l'emploi total revenant aux industries à forte intensité de main-d'oeuvre. Dans les Prairies, on a enregistré une baisse marquée de l'emploi dans les industries à forte intensité de ressources et une hausse dans les industries productrices de biens différenciés.

3) Trois régions (la Colombie-Britannique, les Prairies et le Québec) ont diversifié leurs groupes industriels.

b) Changements à l'intérieur des groupes industriels

Des changements beaucoup plus prononcés se produisent à l'intérieur des grands groupes d'industries à mesure que l'importance relative des diverses industries se modifie. Ces changements ne touchent pas seulement les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui sont en perte de vitesse. Dans le cas des industries à forte intensité de ressources et de celles qui produisent des biens différenciés, les

transferts d'emplois entre industries ainsi qu'entre des entreprises en déclin au profit d'entreprises en expansion semblent indiquer qu'il se produit une certaine restructuration.

2) Le changement s'est accéléré durant les années 80. Le transfert d'emplois observé à l'intérieur de chaque groupe d'industries s'est intensifié. Au chapitre de la part de l'emploi, on a observé que les gains et les pertes au niveau de l'entreprise étaient plus élevés au cours des années 80. Ce sont les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et les industries productrices de biens différenciés qui affichent la plus forte hausse.

c) **Changements dans les taux de rémunération**

1) Sur le plan des taux de rémunération, l'écart entre les groupes industriels s'est élargi durant les années 80. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, les industries à forte intensité de ressources et les industries productrices de biens différenciés ont perdu du terrain au profit des industries à fortes économies d'échelle et des industries à forte intensité de recherche.

2) À l'échelle régionale, les différences à l'intérieur de chaque groupe d'industries se sont atténuées, ce qui pourrait dénoter une intégration croissante des marchés du travail au Canada.

3) L'effet compensateur résultant d'une augmentation des différences entre les groupes et d'une diminution des écarts entre les régions a eu une incidence variable sur les différentes régions. La moyenne de l'Ontario, qui se situait au-dessus de la moyenne nationale dans le groupe industriel le plus rémunérateur, se retrouve maintenant à peu près au niveau national. La moyenne établie pour les Maritimes a augmenté et se rapproche de la moyenne nationale. Au Québec, la majorité des groupes ont perdu du terrain. En Colombie-Britannique, on a enregistré des gains remarquables dans certains groupes d'industries et des pertes dans d'autres et, dans ce sens, cette province a connu une polarité croissante au chapitre des salaires entre les groupes.

REMERCIEMENTS

Le présent document fait partie d'une série qui sera publiée dans le cadre du Projet stratégies des entreprises et adaptation. Statistique Canada est chargé de mener à bonne fin ce projet, qui, à l'origine, a été entrepris conjointement par le Conseil économique du Canada et Statistique Canada. Ce projet n'aurait pu être réalisé sans l'aide de Stewart Wells, de Michael Wolfson et de Garnett Picot de Statistique Canada et de l'ancienne présidente du Conseil économique, Judith Maxwell.

Introduction

Le processus de mondialisation a permis d'accéder à des économies qui ont longtemps été protégées et obligent maintenant ces dernières à faire face à de nouvelles forces concurrentielles. La libéralisation des échanges qui en a résulté a exercé une pression additionnelle sur les industries, et certaines de ces industries ont tiré avantage de cette situation tandis que d'autres en ont souffert.

Au Canada, on a observé un changement structurel continu de l'économie pendant toute la période d'après-guerre, des réductions tarifaires successives ayant restreint la protection dont jouissent les industries canadiennes. Les négociations portant sur l'abaissement tarifaire entreprises dans le cadre du GATT, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, et l'Accord de libre-échange nord-américain ont entraîné des réductions successives des tarifs douaniers, ce qui a permis à certaines industries d'accroître leurs exportations, mais en a amené d'autres à devoir soutenir une concurrence plus vive de la part des importations.

L'émergence en Asie de nouvelles économies dynamiques à vocation exportatrice, qui obligent les pays d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest à s'adapter au changement, s'ajoute aux pressions que subissent les industries canadiennes.

Ces forces semblent exercer une pression plus forte que jamais sur la structure industrielle et accélérer le rythme du changement. Au Canada, la politique industrielle a essentiellement visé, de diverses manières, à favoriser la croissance des industries canadiennes à fortes économies d'échelle du fait que ces industries fournissent des emplois très rémunérateurs. Ces dernières années, l'avenir semblait plus incertain pour les industries de fabrication à forte valeur ajoutée qui sont fondées sur la connaissance, c'est-à-dire les industries à forte intensité de recherche. Pour les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui existent depuis longtemps, les perspectives d'avenir semblent sombres, la concurrence des industries étrangères qui emploient une main-d'oeuvre faiblement rémunérée se faisant de plus en plus vive. La stratégie traditionnelle consistant à compter sur les industries à forte intensité de ressources est maintenant considérée comme étant peu sûre à cause de la baisse du prix des ressources par rapport à celui des autres biens et services¹.

Le présent document examine l'adaptation au changement et l'évolution de la structure industrielle du Canada. On y étudie l'orientation, l'importance et le rythme de cette évolution de 1970 à 1990 pour l'ensemble du Canada et pour cinq régions canadiennes². On se penche aussi sur les répercussions de cette évolution sur la diversité de la structure industrielle et sur les écarts entre les industries en ce qui a trait aux taux de rémunération.

Le cadre

La structure économique est le cadre autour duquel s'articule le processus de production. Elle comporte de nombreuses caractéristiques. Elle est habituellement associée à la nature des industries productrices et elle est mesurée par la répartition des activités de production entre les genres d'industries. Mais de nombreux autres éléments caractérisent aussi la structure. Celle-ci est aussi déterminée par le genre d'unités de production, par les marchés sur lesquels les échanges sont effectués et par la qualité des intrants employés dans le processus de production. Le ralentissement des activités de certaines industries peut entraîner une modification de la structure, tout comme un changement dans la taille des entreprises ou dans la nationalité des propriétaires, ou encore dans la qualité de la main-d'oeuvre.

Dans le présent document, le changement structurel est défini comme étant la modification permanente ou à long terme des éléments qui caractérisent la structure économique. Un tel changement peut influencer sur l'ensemble de l'économie ou sur un de ses secteurs seulement. Pour mesurer le changement structurel, nous examinerons d'abord la répartition de l'emploi entre les divers groupes industriels du secteur canadien de la fabrication, puis entre les régions.

Notre examen porte sur cinq catégories d'industries³ : les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, les industries à fortes économies d'échelle, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche. Les cinq groupes sont définis à partir des principaux facteurs qui influent sur le processus concurrentiel dans chaque activité. Pour les industries à forte intensité de ressources, le principal facteur ayant une incidence sur la concurrence est l'accès à des richesses naturelles abondantes. Pour les industries à forte intensité de

main-d'oeuvre, il s'agit du coût de la main-d'oeuvre, pour les industries à fortes économies d'échelle, de la durée des cycles de production, pour les industries productrices de biens différenciés, de l'adaptation de la production en fonction des caractéristiques très variées de la demande, et pour les industries à forte intensité de recherche, de l'application rapide des découvertes scientifiques.

Les cinq catégories correspondent à la classification utilisée par l'OCDE (1987) pour étudier le changement structurel chez ses pays membres⁴. Une classification semblable a été adoptée ici pour faciliter les comparaisons internationales. La concordance avec les données de l'OCDE a été vérifiée et modifiée au moyen d'une analyse discriminante. Nous avons utilisé à cette fin quelque cinquante caractéristiques des industries pour tester la validité de la concordance.

Le premier ensemble de variables utilisées pour l'analyse permet de déterminer l'importance des économies d'échelle. Cet ensemble comprend la taille moyenne des usines, la taille moyenne des entreprises, une mesure des économies d'échelle tirée de l'estimation d'une fonction de production faite à l'aide de micro-données transversales sur les usines, de données sur la concentration industrielle, du ratio capital-travail et de la productivité relative des petites usines par opposition aux plus grandes. Le deuxième ensemble de variables évalue l'importance des dépenses engagées au titre de la recherche et du développement, c'est-à-dire le rapport entre l'emploi en recherche et développement et l'emploi total, et le rapport entre les dépenses liées à la recherche et au développement et les ventes. Dans ce dernier cas, les dépenses courantes, les dépenses en capital et les dépenses intra-muros et extra-muros sont toutes employées indépendamment. Pour tenir compte de la différenciation des produits, nous avons utilisé les rapports entre, d'une part, la publicité et les ventes, et, d'autre part, le nombre de biens produits. Un troisième ensemble de variables porte sur l'importance du commerce. Ces variables comprennent les rapports entre les exportations et la production, les rapports entre les importations et le marché intérieur, l'importance du commerce à l'intérieur des groupes industriels et les droits douaniers. Les taux de rémunération sont inclus pour permettre la distinction entre les industries selon la charge salariale. Le rapport entre les ventes et la valeur ajoutée est utilisé dans le cas des industries à forte intensité de ressources où les matières premières représentent la plus grande part des coûts totaux. Un dernier ensemble de variables comprend la propriété étrangère, la variabilité de la demande, la syndicalisation, la

rentabilité, la diversification interne et des variables binaires relatives aux biens de consommation et de production.

L'analyse discriminante a permis de répartir correctement 155 des 167 industries codées à quatre chiffres selon la classification de l'OCDE. Les industries mal classées ont fait l'objet d'un examen attentif et ont été reclassées dans la plupart des cas. Par exemple, l'industrie du bois de scierie constitue une industrie à forte intensité de ressource à petite échelle dans de nombreux pays de l'OCDE. Au Canada, lorsque l'on tient compte de caractéristiques telles que la taille des usines, les économies d'échelle, les taux de rémunération et autres particularités, une industrie comme celle du bois de sciage pourrait s'apparenter davantage aux industries à fortes économies d'échelle qu'aux industries à forte intensité de ressources. L'annexe A contient la liste des industries classées selon les divers groupes ainsi que leur part de l'emploi en 1980.

Le tableau 1 présente certaines caractéristiques des industries comprises dans les cinq groupes. Ces caractéristiques sont la taille des usines, la concentration, la propriété étrangère, les indices des taux de rémunération, les ratios capital-travail, le rapport entre les ventes et la valeur ajoutée, les rapports entre la publicité et les ventes, le nombre de produits, les rapports entre les dépenses faites au titre de la recherche et du développement et les ventes, et la situation commerciale. Les industries à forte intensité de ressources s'occupent principalement de la transformation des matières premières non importées et présentent un rapport élevé entre les ventes et la valeur ajoutée à l'intérieur du pays. Dans le cas des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, le ratio capital-travail est faible, les emplois sont peu rémunérateurs, les usines sont de petite taille et les droits douaniers sont élevés. Les industries à fortes économies d'échelle sont caractérisées par de grosses usines, des ratios capital-travail élevés et un fort taux de rémunération. Les industries productrices de biens différenciés présentent des rapports élevés entre la publicité et les ventes, produisent un grand nombre de biens et consacrent des montants plus importants à la recherche et au développement. Les industries à forte intensité de recherche sont des industries de pointe qui consacrent des sommes importantes à la recherche et au développement; une proportion importante de leur main-d'oeuvre travaille dans des domaines scientifiques et professionnels et on relève une forte participation

étrangère. En moyenne, les usines sont de grande taille, en moyenne, et la concentration est élevée, tout comme la participation étrangère.

Pour déterminer l'importance du changement structurel qui a eu lieu, le présent document porte non seulement sur le Canada dans son ensemble, mais aussi sur cinq grandes régions, soit les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique (C.-B.).

Le changement peut être mesuré en observant les fluctuations dans la répartition des extrants ou des intrants entre les industries du secteur manufacturier. Pour les besoins de la présente étude, nous nous fonderons surtout sur les changements dans la répartition de l'emploi parce que nous nous intéressons avant tout aux questions liées à l'emploi; nous cherchons, par exemple, à déterminer quels sont les secteurs qui génèrent des emplois et quelles sont les caractéristiques de ces emplois.

Dans le cadre de notre examen du changement structurel entre les industries, nous évaluons d'abord dans quelle mesure la répartition de l'emploi dans les diverses industries a changé au Canada et dans les différentes régions au cours des vingt dernières années. Nous déterminons lequel des cinq groupes d'industries a connu une croissance ou un ralentissement au Canada et dans les différentes régions, s'il y a eu réduction de la taille des secteurs les plus importants, si le classement par ordre d'importance des différents groupes a changé, et s'il y a une différence dans les aspects et l'importance du changement entre les régions.

Nous examinons ensuite dans quelle mesure le changement structurel est relié aux caractéristiques des industries ou influe sur ces caractéristiques tant à l'échelle nationale que régionale. Nous étudions, plus particulièrement, les répercussions du changement structurel sur la diversité industrielle et la rémunération. Les effets du changement sur les caractéristiques des industries sont comparés et mis en contraste à l'intérieur des différentes régions, entre ces régions et à l'échelle du pays.

Changement structurel dans le secteur de la fabrication au Canada et dans les régions

Dans cette section, nous examinons dans quelle mesure certains groupes industriels en dominent d'autres et de quelle façon l'importance relative des différents groupes a évolué. Le tableau 2 montre la part

de l'emploi dans chacun des secteurs pour le Canada et les cinq grandes régions pour les années 1970, 1980 et 1990.

En 1970, les industries à fortes économies d'échelle se classaient au premier rang des industries du secteur de la fabrication au Canada, suivies des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, des industries à forte intensité de ressources, des industries productrices de biens différenciés et des industries à forte intensité de recherche, qui comptent respectivement 31.6, 25.5, 24.9, 10.0 et 8.1 pour cent de l'ensemble des travailleurs de la fabrication (tableau 2). Entre 1970 et 1990, les activités des industries à forte intensité de main-d'oeuvre ont ralenti, tandis que celles des industries à forte intensité de ressources, des industries à fortes économies d'échelle, des industries productrices de biens différenciés et des industries à forte intensité de recherche se sont accrues (tableau 2). La part de l'emploi a diminué dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, passant de 25.5 à 20.9 pour cent, mais a grimpé de 24.9 à 26.2 pour cent dans les industries à forte intensité de ressources, de 10.0 à 12.0 pour cent dans les industries productrices de biens différenciés, de 8.1 à 9.2 pour cent dans les industries à forte intensité de recherche, et, de façon moins importante, de 31.6 à 31.7 dans les industries à fortes économies d'échelle. En ce qui a trait à l'emploi, la position relative des industries à forte intensité de main-d'oeuvre et des industries à forte intensité de ressources a changé en 1990. Les premières sont passées du deuxième au troisième rang et les dernières, du troisième rang au deuxième rang.

Durant la période observée, les industries à forte intensité de ressources, les industries à fortes économies d'échelle, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche ont gagné de l'importance tandis que les industries à forte intensité de main-d'oeuvre en ont perdu. Ce changement est réparti à peu près également entre les années 70 et les années 80. L'évolution a été plus ou moins régulière et il ne semble pas y avoir eu une accélération du rythme.

Bien que l'on ne puisse pas se tromper sur l'orientation du changement entre 1970 et 1990, cette orientation n'a pas été la même d'une année à une autre. Le tableau 3 illustre à l'aide de signes l'évolution du changement dans la part de l'emploi entre les périodes. Le fait que l'on n'y trouve pas de suites ininterrompues de signes semblables indique que peu d'industries dans le secteur canadien de la fabrication affichent une croissance ou un fléchissement soutenu. Seules les industries productrices de biens différenciés font exception à la règle. Dans les années 80, leur croissance a été continue. Ainsi, les tendances à long terme sont difficiles à dégager dans l'immédiat en raison de la variabilité de l'évolution. Les prévisions des tendances futures qui ne sont fondées que sur les données d'une ou de deux années ne sont vraisemblablement pas fiables.

La structure industrielle des différentes régions présente des différences considérables. En 1970, les industries à forte intensité de ressources représentaient le groupe dominant dans les Maritimes et les Prairies, leur part de l'emploi s'établissant à 43.9 et à 38.7 pour cent respectivement (tableau 2). En Ontario et en C.-B., le groupe le plus important était formé par les industries à fortes économies d'échelle, dont la part de l'emploi était de 34.4 et 49.5 pour cent respectivement. Par ailleurs, les industries à forte

intensité de main-d'oeuvre dominaient la structure industrielle du Québec, leur part de l'emploi atteignant 38.3 pour cent en 1970.

Entre 1970 et 1990, la répartition de l'emploi a changé dans toutes les régions. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui se classaient au deuxième rang à l'échelle nationale en 1970, ont perdu du terrain dans toutes les régions sauf en C.-B. La part de l'emploi a grimpé de 10.9 à 12.9 pour cent dans cette région, mais a diminué ailleurs, passant de 10.3 à 9.8 pour cent dans les Maritimes, de 38.3 à 29.7 pour cent au Québec, de 21.3 à 18.9 en Ontario et de 23.4 à 19.1 dans les Prairies. La plus forte baisse a été enregistrée au Québec.

Les industries à forte intensité de ressources, qui occupaient le troisième rang à l'échelle nationale en 1970, ont vu leur part de l'emploi s'accroître dans les provinces de l'Est et du Centre, mais diminuer dans l'Ouest. Quant aux industries à forte intensité de ressources, leur proportion de l'emploi a augmenté dans les Maritimes (passant de 43.9 à 47.4 pour cent), au Québec (de 22.9 à 26.0 pour cent) et en Ontario (de 21.0 à 22.3 pour cent), mais a baissé dans les Prairies (tombant de 38.7 à 32.8 pour cent) et en C.-B. (de 31.4 à 31.3 pour cent). La diminution a été particulièrement forte dans les Prairies.

Les industries à fortes économies d'échelle ont gagné du terrain dans toutes les régions sauf dans les Maritimes, l'Ontario et la C.-B. Leur part de l'emploi est passée de 23.5 à 24.9 pour cent au Québec et de 23.3 à 25.6 pour cent dans les Prairies. Elle a accusé une baisse dans les autres régions, tombant de 39.6 à 35.5 pour cent dans les Maritimes, de 34.4 à 34.2 pour cent en Ontario et de 49.5 à 42.9 pour cent en C.-B.

La part de l'emploi des industries productrices de biens différenciés s'est accrue dans toutes les régions. Elle est passée de 3.4 à 4.1 pour cent dans les Maritimes, de 7.7 à 9.6 pour cent au Québec, de 12.9 à 14.1 pour cent en Ontario, de 9.9 à 14.4 pour cent dans les Prairies et de 5.9 à 9.3 pour cent en C.-B. La croissance a été particulièrement forte dans les provinces de l'Ouest.

Les industries à forte intensité de recherche, qui avaient la plus petite part de l'emploi en 1970 au Canada, se sont développées dans toutes les régions. Leur part a augmenté de 3.3 points dans les Prairies, de 2.2 points au Québec, de 1.3 point en C.-B. et de moins de 0.5 point dans les Maritimes. En Ontario, elle n'a augmenté que légèrement, passant de 10.5 à 10.6 pour cent.

En 1970, les industries les plus importantes du secteur de la fabrication étaient les industries à forte intensité de ressources dans les Maritimes et les Prairies, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre au Québec et les industries à fortes économies d'échelle en Ontario et en C.-B. En dépit des changements, les industries qui dominaient le secteur de la fabrication dans chaque région en 1970 se trouvaient toujours en tête vingt ans plus tard. À la fin de 1990, on retrouvait encore au premier rang les industries à forte intensité de ressources dans les Maritimes et les Prairies, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre au Québec et les industries à fortes économies d'échelle en Ontario et en C.-B.

Néanmoins, une grande partie du changement dans la part de l'emploi a donné lieu à un accroissement considérable de la diversification. Au Québec, le recul des industries à forte intensité de

main-d'oeuvre s'est traduit par une progression dans les quatre autres groupes d'industries, soit les industries à forte intensité de ressources, les industries à fortes économies d'échelle, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche (tableau 4). Dans les Prairies, on a enregistré une baisse dans les deux catégories d'industries les plus importantes, soit les industries à forte intensité de ressources et les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, et une croissance remarquable pour les industries qui se classaient au troisième rang en 1970 (les industries à fortes économies d'échelle), et pour deux groupes d'industries de moindre importance (tableau 4). En C.-B., on relève un recul important des industries à forte économie d'échelle et des industries à forte intensité de ressources, et une augmentation dans le cas des industries productrices de biens différenciés, des industries à forte intensité de main-d'oeuvre et des industries à forte intensité de recherche (tableau 4). Ainsi, en C.-B., dans les Prairies et au Québec, le changement structurel a donné lieu à une diversification, au déclin des industries dominantes, mais à l'avantage des autres.

La tendance varie dans les autres régions. En Ontario, le troisième groupe en 1970 (les industries à forte intensité de ressources) et les groupes les moins importants (les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche) ont gagné du terrain aux dépens des industries à forte intensité de main-d'oeuvre. Par contre, les industries à fortes économies d'échelle ont sensiblement maintenu leur position (tableau 4). Dans les Maritimes, la croissance enregistrée pour le groupe dominant (les industries à forte intensité de ressources) et pour les groupes les moins importants (les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche) s'est faite au détriment des industries à fortes économies d'échelle et des industries à forte intensité de main-d'oeuvre (tableau 4).

Comme pour l'ensemble du Canada, les changements régionaux mesurés sur une année ne sont ni réguliers, ni importants. Dans le tableau 3, les signes illustrent la nature du changement annuel dans la part de l'emploi. Quelle que soit la province, peu d'industries montrent une baisse ou un accroissement pour de longues périodes, à l'exception des industries à forte intensité de main-d'oeuvre du Québec, des industries à forte intensité de ressources et des industries productrices de biens différenciés de l'Ontario, et des industries à forte intensité de ressources et à forte intensité de recherche des Prairies. Sauf en 1983 et en 1986, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre au Québec régressent de façon régulière depuis 1973. Durant les années 80, les industries à forte intensité de ressources ont pris de l'ampleur en Ontario et se sont contractées dans les Prairies, cette tendance se maintenant pour une longue période; les industries productrices de biens différenciés en Ontario et les industries à forte intensité de recherche dans les Prairies ont affiché une croissance continue.

Bien que le changement structurel s'étende à tout le pays, il est clair qu'au niveau des provinces, on relève des différences tant pour ce qui est de la prépondérance accordée à seulement un ou deux groupes d'industries que de la mesure dans laquelle cette prépondérance change. Plusieurs statistiques sommaires peuvent servir à mesurer la diversification industrielle d'une région. L'indice d'Herfindahl, calculé à partir des parts de l'emploi, révèle dans quelle mesure une région est spécialisée dans un petit groupe d'industries.

Cet indice, défini comme étant la somme des carrés de la part de l'emploi pour les cinq groupes d'industries, peut varier d'un point limite de .2 (lorsque la proportion de l'emploi est égale dans les cinq groupes) à 1 (lorsqu'un groupe d'industries domine nettement sur les autres dans une région). Le tableau 5 présente les valeurs de l'indice d'Herfindahl relativement à la spécialisation industrielle pour 1970 et 1990.

En 1970, ce sont les Maritimes qui avaient le taux le plus fort de spécialisation et le taux le plus faible de diversification, la valeur de l'indice s'établissant à .36 (tableau 5). Entre 1970 et 1990, le taux de spécialisation des Maritimes n'a pratiquement pas changé. La C.-B., dont le taux de spécialisation était deuxième en importance (.36), a accusé une baisse d'environ 14 pour cent durant cette période. Dans les Prairies, où l'indice était de .27 en 1970, on a enregistré une baisse de 13 pour cent. Le Québec, qui avait aussi un indice de .27 en 1970, a régressé de près de 11 pour cent. En Ontario, où le taux de spécialisation était le plus faible en 1970 (.24), il n'y a pratiquement pas eu de changement durant la période observée. Il apparaît donc que trois des cinq régions ont diversifié leur structure industrielle au cours de cette période.

On a aussi eu recours à une deuxième mesure, soit un «indice de dissimilitude», pour évaluer le degré de changement au cours de la période. Cet indice correspond à la moitié de la somme de la valeur absolue des différences dans la part de l'emploi de chaque groupe d'industries entre la première et la dernière année de la période. Il indique la proportion de l'emploi qui a été transférée des industries en perte de vitesse aux industries en expansion durant la période. Il a la valeur zéro lorsqu'il n'y a aucun changement et la valeur 1 lorsque la totalité (100 pour cent) de l'emploi passe d'un groupe industriel à un autre.

L'indice de dissimilitude a été calculé à partir des changements dans la part de l'emploi entre 1970 et 1990 pour l'ensemble du Canada et pour chacune des régions (tableau 5). Au cours de cette période de vingt-et-un ans, le changement calculé pour le Canada correspond à 4.52 points d'emploi. Les transferts d'emplois les plus importants ont eu lieu dans les Prairies (environ 10 points) et au Québec (à peu près 9 points). Les Maritimes et l'Ontario affichent le changement à long terme le moins marqué. Le changement dans la répartition de l'emploi ne représente que 5 points d'emploi pour les Maritimes et 3 points pour l'Ontario. Dans l'ensemble, le transfert d'emplois en C.-B. équivaut à approximativement 7 points.

Changements à l'intérieur des groupes industriels

On peut donc voir que le changement structurel s'est généralement déroulé de façon conforme aux visées de la politique industrielle dont le but était de permettre aux industries canadiennes à fortes économies d'échelle et aux industries à forte intensité de recherche d'avoir davantage accès aux marchés nord-américains tout en réduisant la protection tarifaire dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre. De plus, les changements entre les groupes industriels sont graduels et semblent plutôt faibles lorsqu'ils sont mesurés sur une base annuelle.

Ces résultats ne signifient pas que la modification structurelle qui a eu lieu n'est pas importante. Les changements entre les groupes industriels ne sont généralement pas grands. Des transformations beaucoup plus substantielles se produisent à l'intérieur de chacun des groupes d'industries. Ces transformations peuvent être mesurées à partir des transferts entre les groupes ainsi qu'entre les entreprises à l'intérieur des groupes. Nous examinerons chacun de ces changements à tour de rôle.

a) Changements à l'intérieur des groupes dans la répartition de l'emploi

Le changement dans la répartition de l'emploi entre les industries des cinq groupes est évalué à l'aide d'un indice de dissimilitude (tableau 6). Cet indice est calculé en se fondant sur la part de l'emploi des industries à l'intérieur des cinq groupes. En conséquence, la valeur de l'indice correspond à l'importance du changement dans la répartition de la main-d'oeuvre observée entre les industries de chaque groupe. Lorsque l'indice est calculé sur une base annuelle, on constate que durant les années 70, il y a un transfert de l'ordre de 2.5 à 3.1 pour cent de la part de l'emploi chez les travailleurs de la production à l'intérieur de chaque groupe d'industries. Au cours des années 80, cette proportion a augmenté dans tous les groupes sauf celui des industries productrices de biens différenciés (colonne 3). Durant la période de 1970 à 1990, le changement cumulatif le plus grand (21.8%) a été relevé dans le groupe des industries à forte intensité de recherche et le moins grand (11.0%), dans celui des industries productrices de biens différenciés. Dans les trois autres groupes, il y a eu transfert d'environ 18 pour cent de la part de l'emploi entre les industries en perte de vitesse et celles qui sont en expansion.

Les tableaux 7 et 8 fournissent les indices de dissimilitude pour chaque groupe d'industries. Le tableau 7 montre la moyenne des indices de dissimilitude calculés annuellement pour la période de 1970 à 1988 et donne une indication du changement à court terme. Le tableau 8 présente l'indice de dissimilitude établi à partir de la comparaison des années limites 1970 et 1988. Cet indice mesure le changement à long terme.

À ce niveau d'agrégation, la part de l'emploi transféré a varié entre 3 et 7.6 points par année. Au cours de la période de 18 années s'étendant de 1970 à 1988, elle a varié de 6 à 37 pour cent.

De façon générale, le changement le plus important dans la répartition de l'emploi s'est produit dans le groupe des industries à forte intensité de recherche et le moins important, dans celui des industries à fortes économies d'échelle. On observe non seulement un fléchissement parmi les industries à forte intensité de ressources dans l'Ouest, mais aussi un transfert plus actif à l'intérieur du groupe des industries à forte intensité de ressources en Colombie-Britannique et dans les Prairies que dans l'Est. De même, les Prairies ont accru leur part du marché dans les industries productrices de biens différenciés et dans les industries à forte intensité de recherche, et le transfert de la part de l'emploi à l'intérieur de ces groupes est plus considérable dans cette région que dans les autres pour les mêmes groupes. Les Maritimes ont vu leur part rétrécir dans les industries à fortes économies d'échelle et affichent un des taux de transfert interne les plus

élevés. Par conséquent, dans chacun de ces cas⁵, les changements particulièrement importants dans la part des groupes d'industries sont associés au degré élevé de transfert entre les industries d'un groupe.

Une comparaison des régions révèle que l'importance du transfert entre les industries à l'intérieur des différents groupes varie considérablement. En Colombie-Britannique, le taux de changement est élevé dans les industries à forte intensité de recherche et les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, tandis qu'au Québec et en Ontario, il est faible dans les cinq groupes d'industries. Dans les Maritimes, la situation diffère peu de celle du Québec et de l'Ontario, sauf en ce qui a trait aux industries productrices de biens différenciés et aux industries à forte intensité de recherche, qui ont relativement peu d'importance dans les Maritimes. Les mêmes observations s'appliquent aux Prairies.

b) Croissance et décroissance de l'emploi à l'intérieur des groupes d'industries

L'indice de dissimilitude indique le changement dans la répartition de l'emploi au niveau de l'industrie. À l'intérieur des groupes, il y a aussi passablement de changement au niveau des entreprises, les plus florissantes se développant et les moins prospères, se contractant. Des mesures de la variation du nombre d'emplois peuvent aussi servir à évaluer cet aspect du changement structurel.

La variation du nombre d'emplois permet de déterminer dans quelle mesure l'emploi augmente dans certaines entreprises et décroît dans d'autres. Les résultats d'autres études (Baldwin et Gorecki, 1990) démontrent que cet aspect du changement revêt une importance beaucoup plus grande que le changement net de l'emploi. De plus, on lui attribue la plus grande part du changement caractérisant l'emploi, beaucoup plus que les changements dans la répartition de l'emploi entre les groupes (Baldwin et Gorecki, 1993).

Trois mesures du changement lié à l'emploi sont évaluées pour chacun des cinq groupes. Le taux de croissance de l'emploi est le nombre d'emplois additionnels créés par les entreprises en expansion⁶, divisé par l'emploi pour l'année de référence dans l'ensemble des entreprises. Le taux de décroissance de l'emploi correspond au nombre d'emplois perdus par les entreprises dont les activités ont ralenti, divisé par l'emploi pour l'année de référence dans l'ensemble des entreprises. Le taux global de variation de l'emploi, ou taux excédentaire, équivaut à la somme des emplois créés et des emplois perdus moins la valeur absolue du changement net dans le nombre d'emplois. C'est le changement total qui excède ce qui est requis pour faciliter le changement net. Il n'inclut pas le changement dans le nombre d'emplois afin de tenir compte des différences dans la variation totale pendant des périodes données, lesquelles pourraient simplement résulter des écarts dans les taux de croissance nets. Le tableau 9 présente les taux annuels moyens de variation du nombre d'emplois pour les années 70 et les années 80 au moyen des chiffres des travailleurs de la production.

Comme il a été démontré précédemment, la répartition annuelle de l'emploi varie considérablement par suite de l'expansion et de la contraction des entreprises par opposition à celles des industries. Même dans les groupes où le changement net de l'emploi est négatif, on observe quand même des gains

considérables au chapitre de l'emploi. Dans les années 70, le taux de décroissance de l'emploi dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre était de 10.4 pour cent par année, mais le taux de croissance s'établissait à 8.1 pour cent en moyenne.

Dans l'ensemble, la variation la plus importante s'est produite dans le groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, suivi de près par celui des industries productrices de biens différenciés. Les industries à fortes économies d'échelle affichaient les taux globaux de variation les plus bas.

Le rythme et la nature de la variation du nombre d'emplois ont changé au cours de la dernière décennie. Les taux de croissance et de décroissance de l'emploi étaient plus élevés durant les années 80 que les années 70. Le taux global de changement, ajusté pour tenir compte de la diminution nette de l'emploi, était aussi généralement plus important pendant les années 80. En ce qui a trait aux entreprises, le changement structurel s'est accéléré durant les années 80. Les écarts, qui ne sont pas traités ici, se sont aussi élargis. En somme, le changement a été plus prononcé et l'économie, plus instable.

Les figures 1 à 6 illustrent l'évolution du changement. La figure 1 montre les taux de décroissance de l'emploi pour les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et les industries productrices de biens différenciés. La tendance à la hausse des taux de décroissance de l'emploi est évidente dans ces trois groupes industriels. Ces taux augmentent tout au long des années 70, atteignent des niveaux sans précédent au coeur de la récession de 1982, mais ne retombent pas, par la suite, aux niveaux enregistrés en 1970. La demande sur le marché du travail a donné lieu à des fluctuations plus marquées au cours des années 80.

Cette accentuation des fluctuations n'est pas simplement imputable à de brusques diminutions de l'emploi total. Comme l'indique la figure 3, les trois mêmes groupes d'industries ont aussi vu leurs taux de croissance de l'emploi augmenter pendant les années 80. De 1984 à 1988, années les plus marquantes, les taux de croissance et de décroissance de l'emploi ont atteint des niveaux sans précédent. On assiste à une restructuration interne qui est associée à la concurrence qui se livre à l'intérieur de ces groupes d'industries.

Les figures 2 et 4 présentent les taux de croissance et de décroissance d'emploi pour les industries à fortes économies d'échelle et les industries à forte intensité de recherche respectivement. La tendance à la hausse est moins prononcée dans les deux cas.

La variation globale s'accroît nettement pour les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et les industries productrices de biens différenciés (figure 5). Elle tend aussi à être légèrement plus élevée pour les industries à fortes économies d'échelle et les industries à forte intensité de recherche, mais la hausse est moindre pour ces deux groupes que pour les trois autres.

On observe peu de changement interne dans les groupes d'industries en croissance (industries à fortes économies d'échelle et industries à forte intensité de recherche), dont l'expansion est attribuable en grande partie à la politique industrielle. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui sont en période de décroissance, ont non seulement vu leur part globale du marché diminuer, mais ont aussi connu une plus grande transformation interne par suite d'un changement dans la répartition de l'emploi entre les

industries ainsi qu'entre les entreprises. Au niveau des entreprises, le rythme de la restructuration s'est aussi accéléré dans les industries à forte intensité de ressources et dans les industries productrices de biens différenciés.

Différences touchant la structure et la rémunération

L'intérêt que présente le changement structurel réside principalement dans son incidence sur les caractéristiques industrielles telles que les taux de rémunération⁷. La présente section examine les écarts entre les groupes d'industries sur le plan de la rémunération de même que les tendances qui se dégagent des changements observés entre 1970 et 1990.

Il y a plusieurs questions d'intérêt. La première consiste à déterminer dans quelle mesure les traitements versés aux travailleurs des différents groupes d'industries convergent avec le temps. L'écart salarial entre les groupes a-t-il diminué à l'intérieur des différentes régions et entre ces mêmes régions? La deuxième question vise à évaluer dans quelle mesure les écarts entre les salaires moyens sont imputables aux différences dans la structure régionale. Les groupes dominants dans les différentes régions offrent-ils une rémunération élevée ou faible? La troisième question cherche à établir dans quelle mesure la hausse des salaires moyens résulte des changements dans la structure industrielle au niveau régional. Les groupes d'industries où la rémunération est peu élevée ont-ils perdu de l'importance avec le temps?

Pour déterminer les écarts salariaux, on calcule la rémunération moyenne par travailleur de la production pour la période de 1970 à 1990 à partir des données du recensement des manufactures pour chaque industrie comportant un code à quatre chiffres, et on calcule la moyenne pour chacun des cinq groupes d'industries⁸. La moyenne pour chaque groupe industriel et chaque région est ensuite indexée sur une base de 100.

La base utilisée pour la comparaison des taux de rémunération entre les groupes d'industries et entre les régions diffère selon la question posée. Lorsqu'il s'agit de déterminer les écarts salariaux à l'intérieur des groupes dans une même région, le groupe d'industries le plus rémunérateur dans chaque région forme la base (tableau 10). Un examen des disparités régionales que présentent ces indices et de leur transformation dans le temps permet de tirer des conclusions au sujet de l'importance et de l'évolution de ces disparités interrégionales. Des études antérieures ont démontré qu'il y a des écarts salariaux considérables entre les groupes d'industries, ce qui sous-entend que le transfert entre les industries, sur le plan des compétences et des caractéristiques des travailleurs, n'est pas systématique. Il s'agit ici de déterminer dans quelle mesure ces écarts ont augmenté ou diminué, et d'évaluer leur importance selon la région.

Lorsque nous cherchons à savoir si la rémunération des travailleurs d'un groupe donné, par exemple celui des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, est à peu près uniforme à l'échelle nationale, la base choisie est alors le taux de rémunération du groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre

pour l'ensemble du Canada (tableau 12). Une comparaison nous permet ici de déterminer si la rémunération versée par un groupe d'industries est semblable d'une région à une autre, abstraction faite de l'existence ou non de différences entre les groupes d'industries à l'intérieur des régions. Si la situation du marché national du travail s'améliore avec le temps, nous devrions voir les différences s'amenuiser au niveau des groupes industriels.

Pour déterminer dans quelle mesure tous les groupes d'industries convergent vers un niveau commun, la base choisie est le groupe d'industries le plus rémunérateur au Canada (tableau 13). Pendant toute la période de 1970 à 1990, cette base a été le groupe des industries à fortes économies d'échelle. Les comparaisons entre les régions et entre les groupes qui sont faites à partir de cette base nous permettent de tirer des conclusions au sujet de l'importance de tous les écarts qui résultent tant des différences entre les groupes qu'entre les régions, et de déterminer si ces écarts se sont accentués ou affaiblis avec le temps.

a) Écarts salariaux dans les régions

On note des différences substantielles, dans chacune des régions canadiennes, entre les différents groupes d'industries sur le plan de la rémunération. À l'échelle nationale, les rémunérations les plus fortes ont invariablement été relevées dans le groupe des industries à fortes économies d'échelle et les plus faibles, dans celui des industries à forte intensité de main-d'oeuvre pendant la période observée (tableau 10). Entre 1970 et 1990, la proportion du traitement des groupes les moins rémunérateurs par rapport au traitement des groupes les plus rémunérateurs a diminué, passant de 66.8% à 62.0%. Par conséquent, l'écart salarial a grimpé de 33.2% à 38.0%.

Le groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre n'est pas le seul à connaître un accroissement de l'écart salarial le séparant du groupe des industries à fortes économies d'échelle. Deux autres groupes ont vu leur taux de rémunération régresser en termes relatifs au cours de cette période. Le groupe des industries productrices de biens différenciés, dont la position relative était à peu près semblable à celle du groupe des industries à forte intensité de recherche en 1970 (86.9%), a aussi perdu du terrain (77%) par rapport au groupe des industries à fortes économies d'échelle en 1990. Pour le groupe des industries à forte intensité de ressources, la proportion de sa rémunération est passée de 81.9% à 78.7% de celle des industries à fortes économies d'échelle. Ainsi, par rapport à ce dernier groupe, trois des quatre autres groupes ont vu leur écart salarial s'accroître au cours des deux dernières décennies.

Le groupe des industries à forte intensité de recherche, le plus petit des cinq à l'échelle nationale, est le seul à avoir vu sa position relative s'améliorer légèrement par rapport aux industries à fortes économies d'échelle, sa part passant de 86.1% en 1970 à 87.2% en 1990.

Afin de mieux comprendre les conséquences de cet élargissement croissant de l'écart salarial, le salaire réel⁹ est représenté graphiquement dans la figure 7 pour chacun des cinq groupes industriels (voir aussi le tableau 11). Les salaires réels ont augmenté dans tous les groupes durant les années 1970.

Pendant les années 80, le revenu dans les industries à fortes économies d'échelle et les industries à forte intensité de recherche a continué de grimper, atteignant toutefois son sommet, dans les deux cas, au cours de la deuxième moitié de la décennie. On a enregistré un déclin en termes réels pendant toute la décennie dans les industries à forte intensité de ressources, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de main-d'oeuvre.

Le fléchissement du taux de la rémunération relative est généralement observé dans toutes les régions. Dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, la rémunération relative est en baisse dans pratiquement toutes les entreprises. En raison de ce recul, l'écart salarial entre le groupe le plus rémunérateur et le groupe le moins rémunérateur s'accroît avec le temps entre toutes les régions. Le tableau 10 montre que par rapport à la rémunération dans le groupe des industries à fortes économies d'échelle, il y a eu diminution de la rémunération relative des travailleurs des industries à forte intensité de main-d'oeuvre dans les Maritimes (de 62.9% à 61.3%), au Québec (de 64.7% à 60.4%), en Ontario (de 70.8% à 65.8%), dans les Prairies (76.0% à 65.4%) et en C.-B. (de 77.5% à 59.1%).

La rémunération relative des industries productrices de biens différenciés et des industries à forte intensité de ressources accuse aussi un recul dans la plupart des régions. Le seul groupe qui ne présente pas cette tendance générale à la baisse est celui des industries à forte intensité de recherche. Dans ce groupe, la rémunération relative augmente dans les Maritimes, au Québec et en Ontario, mais diminue dans les Prairies et la C.-B.

Par suite de tous ces changements, l'accroissement le plus important de l'écart salarial entre les groupes d'industries a été enregistré dans les Prairies et en C.-B. La régression de la rémunération relative dans le groupe des industries à forte intensité de ressources et dans celui des industries productrices de biens différenciés est également assez importante dans ces deux régions. Enfin, on observe une diminution plutôt qu'un accroissement de la rémunération relative dans le groupe des industries à forte intensité de recherche dans ces deux régions.

b) Écarts salariaux à l'intérieur des groupes industriels

Les écarts salariaux relevés à l'intérieur d'un même groupe d'industries n'évoluent pas de la même façon que les écarts dans les régions. En effet, on remarque une convergence générale au sein de chaque groupe entre les régions (tableau 12). Par exemple, le taux de la rémunération relative du groupe des industries à forte intensité de ressources a tendance à augmenter s'il est inférieur à la moyenne nationale pour ce groupe en 1970 et à diminuer s'il y est supérieur. On dégage la même tendance pour les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, les industries à fortes économies d'échelle, les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche. La seule exception est relevée en C.-B., où le taux de la rémunération relative dans les industries à forte intensité de ressources et les industries à fortes économies d'échelle excède au départ la moyenne nationale établie pour ces groupes et augmente par

la suite, et où le taux de rémunération relative dans les industries à forte intensité de recherche se situe d'abord sous la moyenne nationale, puis régresse. Là encore, ces tendances indiquent une plus grande fluctuation du taux de rémunération en C.-B.

Par suite de la convergence interrégionale des taux de rémunération dans les industries, les groupes industriels dans les Maritimes se rapprochent beaucoup plus de la moyenne nationale que les groupes correspondants des autres régions. On a enregistré des gains de 8 points pour les industries à fortes économies d'échelle, de 8 points pour les industries productrices de biens différenciés, de 10 points pour les industries à forte intensité de ressources, de 12 points pour les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et de 20 points pour les industries à forte intensité de recherche.

Par ailleurs, la tendance est à la baisse pour tous les groupes en Ontario, où l'on enregistre des diminutions de 2 ou 3 points. En 1990, quatre des cinq groupes ontariens se situaient à deux points de la moyenne nationale. Ce n'est que dans le groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre de cette province que le taux de rémunération était toujours supérieur à la moyenne nationale. Dans les Prairies, le taux de rémunération établi pour tous les groupes s'est aussi rapproché de la moyenne nationale correspondante jusqu'à ce que les écarts observés en 1990 soient relativement minces, seule l'Ontario présentant une différence cumulative plus faible pour l'ensemble des secteurs.

Au Québec, le taux de rémunération relative s'est accru dans tous les groupes d'industries sauf celui des industries à fortes économies d'échelle. Dans le groupe des industries à forte intensité de ressources de cette province, il s'est rapproché de la moyenne nationale pour ce groupe, et dans le groupe des industries à forte intensité de recherche, il a dépassé la moyenne nationale correspondante. Dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, les industries productrices de biens différenciés et les industries à fortes économies d'échelle, le taux de rémunération relative est demeuré sous la moyenne nationale établie pour les groupes correspondants, l'écart variant entre 6 et 10 points.

c) Écarts salariaux entre les groupes industriels et les régions

Notre comparaison de l'évolution des taux de rémunération entre les groupes d'industries et les régions a permis de déceler deux tendances opposées. Les écarts entre les groupes d'industries d'une même région se sont accentués, tandis que les différences à l'intérieur d'un groupe entre les régions se sont amenuisées. L'effet net de ces forces opposées est présenté au tableau 13, où la moyenne de chaque groupe est comparée à la moyenne nationale du groupe industriel le plus rémunérateur, celui des industries à fortes économies d'échelle.

Dans les Maritimes, la forte convergence du taux de rémunération des groupes vers la moyenne nationale suffit à compenser le mouvement relatif à la baisse dans les industries à forte intensité de ressources, les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et les industries productrices de biens différenciés. Dans les Maritimes, on constate habituellement une augmentation du taux de rémunération

des groupes d'industries par rapport à la moyenne nationale établie pour le groupe des industries à fortes économies d'échelle. En dépit de cette amélioration, il y avait toujours, en 1990, environ 40 points d'écart entre la moyenne nationale et le taux de rémunération du groupe industriel le plus important des Maritimes, celui des industries à forte intensité de ressources. Toutefois, dans le cas du deuxième groupe en importance dans cette région, celui des industries à fortes économies d'échelle, l'écart est passé de 12.0 points à seulement 4.1 points en 1990.

Par contre, au Québec, l'écart s'est accentué sur le plan de la rémunération relative dans quatre des cinq groupes d'industries au cours de la période observée. Dans deux des groupes dominants, soit les industries à forte intensité de main-d'oeuvre et les industries à forte intensité de ressources, la régression a été de 4 points et de 1 point respectivement. Dans le groupe des industries productrices de biens différenciés, le recul est de 7 points. Seules les industries à forte intensité de recherche affichent une hausse.

Par suite de cette convergence générale, l'Ontario a subi un recul considérable dans tous les groupes sauf celui des industries à forte intensité de recherche. Cette baisse s'est traduite par une diminution de 3.2 points pour les industries à fortes économies d'échelle, et de 7.3 à 11.6 points pour les industries à forte intensité de capital, les industries à forte intensité de ressources et les industries productrices de biens différenciés.

Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, le taux de rémunération relative des industries à fortes économies d'échelle se rapproche de la moyenne nationale pour ce groupe, mais l'écart s'accroît pour la plupart des autres groupes. Dans les Prairies, les industries à forte intensité de ressources affichent la baisse la plus importante, tandis qu'en C.-B., ce sont les industries à forte intensité de main-d'oeuvre.

En conclusion, en dépit du fait que les marchés nationaux de l'emploi ont tendance à converger au niveau des groupes industriels et entre les régions, les différences entre les groupes ont pris de l'ampleur et étaient plus grandes à la fin de la période qu'au début.

d) Lien entre la structure et les taux de rémunération

Alors que les taux de rémunération relative changeaient au cours des deux dernières décennies, les parts de l'emploi relatif se modifiaient également (tableau 13). La solidité de la structure industrielle d'une région dépend de la mesure dans laquelle cette structure repose sur les groupes d'industries où les taux de rémunération sont les plus élevés. Sa stabilité à long terme est basée sur l'expansion de la part de l'emploi de ces groupes d'industries.

De façon générale, les Maritimes ont des taux de rémunération inférieurs à ceux des autres régions, et cette situation est exacerbée par la structure industrielle de cette région. La plus grande part de l'emploi est concentrée dans le groupe des industries à forte intensité de ressources qui, tout comme le groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, avait le taux de rémunération relative le plus faible tant en 1970 qu'en 1990. En outre, les changements structurels qui se sont produits ont aggravé la position des Maritimes. La part de l'emploi a diminué dans les industries à fortes économies d'échelle, où la situation sur le plan de la rémunération était moins défavorable, et a augmenté dans les industries à forte intensité de ressources, où cette situation était la plus difficile en 1990.

Au Québec, la structure industrielle concourt également à l'écart salarial global dans le secteur de la fabrication. Environ 38 pour cent de l'emploi dans cette province se trouve dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui avaient le taux de rémunération relative le plus faible en 1970. Toutefois, les changements structurels au Québec ont eu un effet bénéfique. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, où le taux de rémunération est faible, ont vu leur part rétrécir considérablement. Les groupes dont la part s'est accrue affichent tous des taux de rémunération relative plus élevés que ceux du groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre en 1990.

En Ontario, la part de l'emploi des cinq groupes d'industries ne s'est pas tellement modifiée et, par conséquent, les changements structurels sont de moindre importance ici. Néanmoins, la transformation qui a eu lieu dans cette province a été favorable en ce sens qu'elle correspond en grande partie à une diminution de l'importance des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, où le taux de rémunération est peu élevé.

Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, le changement structurel a donné lieu à des résultats variables. La part de l'emploi a diminué dans le groupe peu rémunérateur des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, mais aussi dans celui des industries à forte intensité de ressources, tandis qu'elle a augmenté dans le groupe des industries productrices de biens différenciés. Malheureusement, en 1990, l'écart salarial était encore plus grand pour ce dernier groupe que pour celui des industries à forte intensité de ressources; par conséquent, un transfert de l'emploi dans ce groupe n'améliore pas la position des Prairies sur le plan de la rémunération relative. En Colombie-Britannique, la part de l'emploi diminue dans le groupe des industries à fortes économies d'échelle, mais c'est le groupe qui a le taux de rémunération le plus avantageux. La plus grande partie de la croissance dans cette province s'est produite dans les industries productrices de biens différenciés et les industries à forte intensité de recherche, les deux groupes où la rémunération relative est la moins élevée.

Conclusion

Le changement structurel retient de plus en plus l'attention lorsqu'il s'agit de trouver des explications pour la persistance des récessions de 1989-1992. Pour les tenants de la théorie d'un long cycle, l'économie canadienne traverse une période de restructuration complète qui a prolongé la récession mais qui augure bien pour la croissance économique future, en dépit de ses pénibles répercussions à court terme.

Il est difficile de décrire adéquatement le changement structurel en raison de ses aspects multiples. Ces aspects ne présentent pas tous le même tableau. L'aspect le plus communément mesuré est la répartition de l'emploi ou de la production dans les différents groupes d'industries. Mais, on peut aussi mesurer cet aspect en examinant le changement à l'intérieur des groupes ou des industries.

Si l'on observe la répartition de l'emploi dans les cinq grands groupes pour analyser le changement structurel qui s'est opéré durant les deux dernières décennies, il y a peu d'indication qu'il s'est produit un changement circonstanciel d'importance. Il est exact que le groupe reconnu comme ayant le plus grand besoin de restructuration, c'est-à-dire celui des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, a perdu du terrain dans toutes les régions; cependant, la part de l'emploi ainsi transférée est relativement faible, à peine 4 % en vingt ans à l'échelle du Canada. Toutes les autres industries ont enregistré de faibles gains au chapitre de la part de l'emploi. En outre, le changement dans la répartition semble se poursuivre dans les années 80 à un rythme sensiblement identique à celui des années 70.

Si l'on considère la répartition de l'emploi dans les industries à l'intérieur des cinq grands groupes, le tableau n'est que légèrement différent. Il y a une grande diversification dans la plupart des régions. Dans la plupart de celles-ci, les groupes reflètent les tendances nationales. On relève une seule exception dans le cas des industries à forte intensité de ressources, en déclin en Colombie-Britannique et dans les Prairies, mais en expansion dans l'Est du Canada. Toutefois, des tendances analogues dans l'ajustement à l'intérieur des groupes ne doivent pas être interprétées comme une indication que l'ajustement avait la même importance dans toutes les régions. Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre au Québec et les industries à forte intensité de ressources dans les Prairies enregistrent des baisses plus importantes que la moyenne. L'importance de l'ajustement varie selon la région. Néanmoins, il demeure que les parts de l'emploi au niveau régional n'indiquent pas une accélération du rythme de l'ajustement dans les années 80.

Le changement structurel se présente différemment lorsque l'on procède à une analyse plus détaillée. Si on examine les mouvements de la part de l'emploi pour chaque industrie dans les grands groupes ou les mouvements de la part relative des entreprises à l'intérieur des industries, le changement apparaît beaucoup plus important. En outre, le rythme du changement s'est accéléré dans les années 80 par rapport à la décennie précédente. Il s'agit de plus qu'une augmentation de la volatilité due à des récessions de plus en plus sévères. Le rythme du changement s'est accru dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre, dans les industries à forte intensité de ressources et dans les industries productrices de biens différenciés. Un seul de ces groupes affiche une régression marquée, celui des industries à forte intensité de main-d'oeuvre. Dans les années 80, on note une accélération de la redistribution de la part de l'emploi entre les industries d'un même groupe ainsi que du nombre d'emplois perdus par suite du déclin d'entreprises et du nombre d'emplois gagnés par les entreprises en expansion.

La manifestation la plus évidente d'un changement structurel majeur est donnée par les écarts salariaux entre industries. Bien qu'il y ait eu rattrapage des salaires entre les régions, les différences entre les groupes pour l'ensemble du Canada et pour certaines régions se sont accentuées. Cela a eu pour effet d'accroître l'écart entre les salaires du groupe le plus rémunérateur et ceux du groupe le moins rémunérateur. Le groupe des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, qui voit sa part de l'emploi se contracter, prend également du retard au chapitre de la rémunération relative. Il en va de même pour les industries à forte intensité de ressources et pour les industries productrices de biens différenciés qui, bien qu'elles aient accru leur part relative de l'emploi total, ont vu leurs salaires baisser par rapport à ceux des industries à fortes économies d'échelle. À l'instar des industries à forte intensité de main-d'oeuvre, elles se caractérisent aussi par une augmentation de la restructuration interne.

Le résultat net des changements dans les taux de rémunération varie selon les régions. Dans les Maritimes, les taux de rémunération des groupes ont atteint ceux des industries à fortes économies d'échelle, groupe le mieux rémunéré au Canada. Par contre, le Québec accuse du retard dans l'ensemble. La Colombie-Britannique enregistre le plus grand écart entre les taux de rémunération supérieur et inférieur.

Bibliographie

- Auer, I. 1979. Regional Disparities in Productivity and Growth in Canada. Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Baldwin, J.R. and P.K. Gorecki. 1986. The Role of Scale in Canada/US Productivity Differences in the Canadian Manufacturing Sector in the 1970s Volume 6 of the Research Series of the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. Toronto: University of Toronto Press.
- Baldwin, J.R. and P.K. Gorecki. 1990. Structural Change and the Adjustment Process: Perspectives on Firm Growth and Worker Turnover. Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Baldwin, J.R. and P.K. Gorecki. 1993. "Dimensions of Labour Market Change in Canada: Intersectoral Shifts, Job and Worker Turnover," Journal of Income Distribution.
- Economic Council of Canada. 1977. Living Together: A Study of Regional Disparities. Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Economic Council of Canada. 1990. Good Jobs, Bad Jobs: Employment in the Service Economy. . Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Economic Council of Canada. 1991. Employment in the Service Economy. . Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Economic Council of Canada. 1992. Pulling Together . Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Gera, S. and Grenier, G. 1991. "Interindustry Wage Differentials in Canada: Evidence and Implications," in Economic Council of Canada, Canadian Unemployment: Lessons for the 80s and Challenges for the 90s. Ottawas. Ottawa: Minister of Supply and Services Canada. pp. 129-40.
- Melvin, J.R. 1987. "Regional Inequalities in Canada: Underlying Causes and Policy Implications", Canadian Public Policy, 13 (3): 304-317.
- Organization for Economic Co-operation and Development. 1987. Structural Adjustment and Economic Performance. Paris.
- Organization for Economic Co-operation and Development. 1992. Industrial Policy in OECD Countries: Annual Review 1992. Paris.
- Swan, N. and J. Serjak. 1991. "The Anatomy of Disparities", Working Paper #16. Ottawa: Economic Council of Canada.

Notes

1. Voir le Conseil économique (1992).
2. L'étendue et le rythme du changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication durant les années 70 ont fait l'objet d'études poussées [par ex., Baldwin et Gorecki (1990)].
3. Ces catégories sont tirées de l'OCDE (1987).
4. Voir aussi l'OCDE (1992).
5. Le Québec fait exception. Il affiche la plus forte baisse en points dans le groupe des industries à forte densité de main-d'oeuvre, mais le taux de transfert interne entre les industries de ce groupe n'est pas plus élevé que celui des autres provinces.
6. La croissance et la décroissance sont déterminées en fonction du nombre déclaré de travailleurs de la production.
7. Pour de plus amples renseignements sur les taux de rémunération entre les industries ou entre les régions, voir le Conseil économique du Canada (1977), Gera et Grenier (1991), Swan et Serjak (1991) et le Conseil économique du Canada (1991, chap. 8).
8. Ce calcul représente la moyenne pondérée. Nous nous sommes aussi fondés sur les gains horaires pondérés et avons constaté que la plupart des conclusions présentées dans cette section sont demeurées inchangées. L'annexe B comprend des tableaux basés sur les gains horaires.
9. L'indice national des prix à la consommation est utilisé comme déflateur.